

L'OPINION PUBLIQUE DANS L'HISTOIRE POLITIQUE : IMPASSES ET BIFURCATIONS

[Brigitte Gaiït](#)

La Découverte | « [Le Mouvement Social](#) »

2007/4 n° 221 | pages 95 à 104

ISSN 0027-2671

DOI 10.3917/lms.221.0095

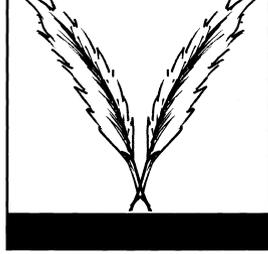
Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social1-2007-4-page-95.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



CONTROVERSE

L'OPINION PUBLIQUE DANS L'HISTOIRE POLITIQUE : IMPASSES ET BIFURCATIONS

par **Brigitte GAÏTI***

Une des propositions les plus célèbres, et les plus provocantes, sur l'opinion publique est certainement celle tirée du titre d'un article de Pierre Bourdieu datant de 1973 : « L'opinion publique n'existe pas » (1). Publié à une époque où le sondage d'opinion prend une ampleur inédite dans le monde politique français et où certains sociologues s'engouffrent dans la validation de cet outil et des attentes qui sont mises en lui dans les jeux politico-journalistiques, l'article interroge les modes d'existence de l'opinion sondagière, les processus qui lui confèrent une consistance scientifique, tout autant que politique, sans égale. D'une certaine façon, il nous rappelle que l'opinion publique a une histoire, et nous oriente, avant toute interrogation sur son contenu ou sur sa substance, vers un questionnaire portant sur ses modes de fabrication, sur les processus de sélection et d'éviction qui sont à son principe, sur les acteurs qui s'en emparent et qui en revendiquent le décryptage et l'interprétation, sur ses usages dans la compétition politique. Autrement dit, on peut lire cette proclamation tonitruante comme une invitation à se débarrasser de la question de l'existence de l'opinion publique telle qu'elle est souvent posée (et d'abord telle qu'elle est posée par les différents protagonistes du jeu politique), c'est-à-dire sous la forme d'une opinion publique latente, préexistante, dont il s'agirait de livrer le contenu grâce à des questions impartiales, un codage vigilant et une grille d'interprétation rigoureuse.

La question lancinante de l'existence de l'opinion publique

Si, depuis une cinquantaine d'années en France, la publication régulière de sondages tend jour après jour à naturaliser l'existence d'une opinion publique que les instituts réussiraient à « révéler », à « refléter », à « photographier » pour prendre une image que les sondeurs aiment à mettre en avant, les historiens sont, eux, bien souvent conduits à réfléchir à partir d'autres indicateurs et affrontent d'autres modes

* Professeur de science politique à l'Université Paris-Dauphine.

(1) P. BOURDIEU, « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, n° 318, 1973, p. 1292-1309.

Le Mouvement Social, n° 221, octobre-décembre 2007, © Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières

d'objectivation de l'opinion. Au-delà de l'imagination empirique qu'il leur faut stimuler lorsque les sondages sont absents, il est tout aussi fécond de traquer cette version d'une opinion publique enfouie, déposée quelque part (dans des conversations, dans des lettres, dans des rapports de police, dans des rassemblements de foule, dans les réflexions de journalistes, dans des comportements électoraux), et qu'il s'agirait pour le chercheur de faire émerger, de rassembler, de contextualiser et d'interpréter. Dans tous les cas, il reste à faire le deuil de ce rêve positiviste, celui d'un enquêteur capable de lire la réalité de *ce que*, par exemple, *pensaient vraiment les Français* des accords de Munich, des dispositions antisémites de Vichy ou de la guerre d'Algérie. Les précautions sur la nature de ce qu'on pense mettre à jour peuvent être infinies, mais il faut retenir la conclusion : ce qu'on saisit là n'a rien à voir, de près ou de loin, avec une opinion publique qui serait une *donnée* à extraire dont on pourrait identifier le contenu et l'orientation « dominante » ou « moyenne ». C'est pourtant cette alchimie, problématique d'un point de vue épistémologique, que réalisent beaucoup d'ouvrages sur l'opinion, y compris parmi les plus vigilants. Ainsi ce point introductif d'un travail donné comme exemplaire de l'intrusion d'une histoire politique du temps présent sur le terrain des représentations collectives (2). Pierre Laborie précise pour commencer que l'« idée d'opinion », telle qu'il l'a « entendue » dans son travail sur Vichy est « en relation serrée avec les notions d'imaginaire et de représentation collective. Il est clair », ajoute l'auteur, « que l'opinion publique n'est pas une. Elle est multiple et surtout changeante ». Pourtant la conclusion ne tarde pas : pour ne pas, dit-il, « céder au culte exagéré du relativisme » (induit selon lui par les propositions qui voient dans l'opinion un construit social), il va engager sa recherche dans la reconstruction de la « ligne de pente » de l'opinion, des années 1930 jusqu'à la Libération, considérant que la multiplicité des documents convoqués donne accès malgré tout à un « état d'esprit » national constitué en dehors des préoccupations de ceux qui s'en prétendent, à des titres divers, les « reflets » : « On peut y discerner des idées forces, des courants majoritaires qui évoluent, sans progresser de façon linéaire, à partir ou en dehors des modes de pensée et des clivages habituels » (3). Comme s'il fallait malgré tout trancher et découvrir le « fond », la « ligne de pente » d'une opinion publique enfouie, comme s'il s'agissait de faire parler des « données » et de montrer en l'espèce, contre d'autres interprétations historiennes (tout aussi fragiles de notre point de vue), que l'opinion publique n'a pas quitté le camp du pétainisme pour celui de la Résistance au moins passive en fonction de l'évolution des rapports de force militaires, mais que l'hostilité au régime de Vichy, loin de cette hypothèse d'un attentisme opportuniste, grandit de façon autonome à partir de la fin de l'année 1941. Il y a là, nous semble-t-il, un coup de force interprétatif de l'historien qui propose son verdict daté sur les tournants de l'opinion, verdict conclusif fragilement étayé par le rassemblement de sources certes multiples mais peu concluantes aux dires mêmes de l'auteur, verdict qui repose sur l'agrégation et la recombinaison de comportements, de sentiments diffus dont rien ne nous dit qu'elles aient été opérées sur le moment, verdict dont on ignore s'il a été prononcé

(2) P. LABORIE, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Le Seuil, 1990.

(3) *Ibid.*, p. 25-26.

et mobilisé de quelque manière que ce soit par les autorités de Vichy, les mouvements de Résistance, ou les journalistes de l'époque.

On pourrait partir de là, de ce présupposé quasi-indélogeable qu'il existe, si on sait la trouver et la lire, une opinion publique, même multiple, même changeante. Une opinion « déjà là », parfois évanescence, un « climat », un « état d'esprit », un « imaginaire social », une « mentalité collective » dont il s'agirait de retrouver les *traces* dans des lettres, des journaux intimes, des stéréotypes, des films, des graffiti, des manifestations, des rapports de police, des éditoriaux de journalistes, et bien sûr, lorsqu'ils existent, des sondages d'opinion... Or, si l'opinion publique existe, ce n'est pas sur le mode de la trace ou de représentations déposées dans les consciences individuelles ou même dans les groupes et les réseaux sociaux constitués, qu'il suffirait d'additionner, de coaliser, de confronter pour atteindre une hypothétique valeur moyenne ; mais elle existe *dans et par* le travail de mobilisation politique administrative, partisane, syndicale ou encore scientifique qui lui donne formes, force et sens. Elle prend là une consistance, un poids, une orientation inégalement attestés et objectivés dans des rapports, des pratiques politiques, des pourcentages etc. En ce sens, elle élargit ou contraint les marges des manœuvres des dirigeants politiques qui croient l'avoir avec ou contre eux. Travailler sur l'opinion publique, c'est moins travailler sur un contenu, une orientation, une substance, que sur un processus, celui de la fabrique de l'opinion (4).

La fabrique de l'opinion publique

L'opinion publique n'est pas la seule de ces entités collectives qui contraignent le chercheur à travailler sur les processus d'alchimie sociale et politique, au principe de leur existence. Les classes sociales, ou encore le peuple, font partie de ces objets dont la question de l'existence hante le travail scientifique. Luc Boltanski rappelait qu'il avait été frappé par l'importance d'une littérature assez répétitive, quasi théologique, tout entière centrée autour de la question de l'existence du groupe des cadres dans la réalité sociale, peuplée de discussions infinies sur sa définition et sur son appellation (les cadres, les classes ou les couches moyennes, les classes intermédiaires, les nouveaux salariés, etc.), sur ses contours, sur ses solidarités et sur ses choix idéologiques (5). Tout son travail reposait alors sur une bifurcation de la recherche ; il fallait renoncer à savoir et à dire si le groupe existait ou préexistait, s'il trouvait sa nécessité dans les transformations objectives du salariat, du capitalisme, de l'entreprise ou encore de l'université ; s'il regroupait ou s'il excluait les artisans ou les instituteurs, les non-diplômés ou les non-salariés ; et il fallait prendre une tangente, interroger l'émergence, particulièrement visible lors de ces conjonctures d'objectivation des classes moyennes qu'ont été le Front Populaire, Vichy ou les années 1950, de manières de distinguer, de compter, de décrire, de regrouper, de

(4) Pour reprendre le titre du livre de L. BLONDIAUX, *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Le Seuil, 1998.

(5) L. BOLTANSKI, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Éditions de Minuit, 1982.

représenter des individus jusque-là invisibles ou regroupés ailleurs ; il fallait montrer qu'un groupe en venait à prendre une consistance sociale collective au fur et à mesure qu'on débattait de son existence dans la presse, dans les revues de sciences sociales, au fur et à mesure qu'on invoquait sa défense dans des entreprises de mobilisation syndicales ou partisans, qu'on l'introduisait dans les catégories statistiques de l'INSEE, qu'on le prenait en charge dans des dispositifs bureaucratiques et réglementaires (conventions collectives, régimes spécifiques de retraite, de chômage, etc.). Pas plus que l'opinion publique, les cadres, comme groupe social pertinent reconnu socialement, ne préexistent à l'ensemble de ces opérations collectives, de ses dispositifs de recensement, de ces processus de mobilisation, de ces regroupements syndicaux, de l'émergence d'entreprises de représentation, qui se donnent à voir ensuite sur un mode naturalisé, comme si elles ne faisaient que regrouper un groupe toujours déjà là.

Comment passe-t-on de rumeurs diffuses sur la débauche de la famille royale à une opinion anti-monarchiste ? s'interrogent les historiens de la Révolution française. Comment passe-t-on d'une mise à mort d'un noble périgourdin à la reconnaissance de l'incivilité paysanne et à la responsabilité de l'Empire incapable de promouvoir une politique d'instruction ? se demandait Alain Corbin (6). Comment passe-t-on de fêtes de village célébrant le passage du chef de l'État à un soutien au régime républicain ? se demande Nicolas Mariot (7). Comment passe-t-on de votes localisés, produits sur des enjeux variés, dans des contextes très différents, à la victoire d'un camp (8) ? Comment se construit une opinion publique favorable au libéralisme à partir de réponses données à des sondages selon les modes de production les plus divers qui vont de la conviction ancrée, idéologiquement fondée, à la réponse donnée au hasard, ou à côté, fondée sur des expériences personnelles (9) ? Bref, comment passe-t-on de l'éparpillement des conduites, du fourmillement des sentiments, du foisonnement des significations investies dans la plupart des activités sociales à ce verdict homogénéisé, et bien souvent étroitement politiquement orienté, d'une opinion publique menaçante, enthousiaste ou encore anti-républicaine ? Les réponses ne manquent pas qui montrent combien ces adhésions ou ces résistances sont instituées socialement et finalement restent relativement indépendantes des activités qui leur donnent corps et des significations qui y sont investies par les acteurs, ou encore comme elles renvoient à un dispositif d'universalisation par les élites politisées de leur propre rapport à la politique qu'elles prêtent souvent à l'ensemble de la population pour des raisons qui sont liées à la puissance de l'imaginaire démocratique (10).

(6) *Le village des cannibales*, Paris, Aubier, 1990.

(7) *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province. 1880-2002*, Paris, Belin, 2006.

(8) Voir par exemple P. LEHINGUE, « Mais qui a gagné ? Les mécanismes de production des verdicts électoraux », in J. LAGROYE, P. LEHINGUE, F. SAWICKI (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF-CURAPP, 2005.

(9) Voir par exemple D. GAXIE, « Au-delà des apparences. Sur quelques problèmes de mesure des opinions », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 81-82, 1990.

(10) Même si l'usage de ce registre n'est pas exclusif d'un autre registre alternatif qui conclut à l'irrationalité des masses et à la versatilité de l'opinion publique.

Assumer la discontinuité entre les opinions individuelles et l'opinion publique ne signifie pas que celles-ci ne soient pas enserrées dans un univers du pensable et du dicible, socialement, politiquement et historiquement borné. Mais c'est rappeler que l'opération d'agrégation, de mobilisation et de représentation au principe de l'émergence d'une opinion publique est un processus collectif qui obéit à des ressorts sociaux spécifiques, émancipés des opinions individuelles censées pourtant en être à la source. La recherche doit se résoudre à suivre les processus collectifs plus ou moins aboutis, plus ou moins longs et sinueux qui engagent cette généralisation dans la réalité sociale, transforment, sélectionnent, traduisent, représentent, voire inventent une opinion qui devient publique, tendant à se solidifier, à se densifier, bref à exister, et enfin à produire des effets sur le jeu politique dans lequel elle est insérée tout simplement parce que la plupart des acteurs publics en viennent à s'appuyer sur elle ou à l'affronter comme réelle. Pour le dire autrement, c'est bien souvent sur le mode des prophéties autoréalisatrices que l'opinion publique vient à l'existence.

La montée en généralité que réalisent collectivement des agents spécialisés dans la collecte, la surveillance et l'interprétation des opinions (magistrats, policiers, renseignements généraux, sondeurs, éditorialistes...) avec des outils et des savoirs spécifiques (connaissance du terrain, immersion locale, porte à porte, construction d'échantillons, cartes électorales) est un des objets de l'enquête ainsi réorientée. On retrouve là une des bifurcations possibles de la recherche selon la direction que suit par exemple Pierre Karila-Cohen lorsqu'il passe d'un questionnaire sur l'opinion publique sous la monarchie constitutionnelle à partir de l'intensification de la commande et de la fabrication de rapports administratifs à une recherche sur les sources elles-mêmes, véritables objets de l'enquête en ce qu'elles témoignent d'une inquiétude inédite, d'une « curiosité gouvernementale » à l'égard des comportements des citoyens, en ce qu'elles donnent à voir une concurrence bureaucratique pour le monopole de la mise au jour de l'opinion publique, en ce qu'elles établissent et routinisent des procédures de sélection des événements jugés significatifs, en ce qu'elles exposent ainsi, au travers des synthèses réalisées, les manières de penser les classes populaires que partagent les élites en ces temps pré-démocratiques (11). Une autre bifurcation possible de la recherche consiste à opérer un travail de déconstruction ou si l'on veut de « dé-généralisation » de l'opinion, c'est-à-dire à se déplacer du côté d'événements circonscrits, localisés, pour y retrouver la pluralité des trajectoires et des enjeux, les modalités de la circulation et de la réappropriation des informations, la diversité et la rationalité des conduites, des engagements et des solidarités vécues dans ce qui a été homogénéisé et politisé dans des programmes partisans, des rapports préfectoraux ou des récits journalistiques. Ainsi Ian Kershaw dans son livre sur *L'opinion allemande sous le nazisme* (12) rappelait, au-delà de ce que le titre pouvait laisser entendre, toute l'inanité d'une entreprise qui consisterait à viser une sorte de mesure globale de l'état de l'opinion, et proposait une enquête resserrée à certains groupes sociaux et confessionnels spécifiques, à des groupes organisés, différemment

(11) « *L'État des esprits* », *L'administration et l'observation de l'opinion départementale en France sous la monarchie constitutionnelle (1814-1848)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris I, 2003.

(12) *L'opinion allemande sous le nazisme. Bavière 1933-1945*, Paris, CNRS Éditions, 1995.

mobilisés selon les enjeux du moment ; il pouvait ainsi suivre les trajectoires et les vecteurs de la mobilisation tout autant que les conditions de l'indifférence à l'idéologie et aux mesures proclamées par le régime. Ce retour aux expériences vécues laissait entrevoir un ensemble de conduites disparates, diffuses, fait d'assentiment et d'hostilité qui ne trouvent plus la traduction et l'homogénéisation que réalisaient les anciens porte-parole syndicaux, partisans ou religieux ; un des paradoxes de la conclusion réside là, dans cette découverte d'une coexistence entre une opinion publique fermement encadrée par les autorités, indexée aux stratégies de politisation et de pénalisation radicale de certains griefs adoptées par les dirigeants nazis, et une opinion publique finalement peu mobilisée, faiblement constituée par des groupements locaux, attitudes que I. Kershaw résume par le terme de « dissension », c'est-à-dire un rapport au régime faiblement ou inégalement politisé (i.e. faiblement pris en charge politiquement), fait d'assentiment, d'hostilité, et d'indifférence. C'est bien ici la question de la concurrence et de l'historicité des modes d'existence, des régimes de l'opinion qui affleure en tant qu'objet de recherche.

Les régimes de l'opinion

Si l'on tient que l'opinion publique n'est pas cette donnée préexistante, indépendante des groupes qui la mobilisent, des autorités qui la recensent et la surveillent, des supports qui la constituent, la mesurent et la façonnent, on peut déplacer encore une fois la recherche ; plutôt que se demander par exemple si l'opinion publique est de plus en plus républicaine ou de plus en plus hostile au régime parlementaire, si elle se détache du III^e Reich ou encore si elle devient apathique sous le stalinisme, c'est l'histoire des variations de la fabrication de l'opinion qui devient intéressante. Et de ce point de vue ce que permet d'appréhender le travail de Pierre Laborie sur Vichy, c'est le basculement d'un registre politico-journalistique de l'opinion à un mode de formation beaucoup plus bureaucratique : l'opinion dans les années 1930, c'est essentiellement l'opinion des intellectuels, des hommes politiques ou des artistes, comme le montrent la plupart des références de la première partie de son ouvrage (« Vichy avant Vichy ? Dérives et engrenages »). Certes durant cette période critique où se déploie un espace politique extraparlémentaire menaçant pour les institutions du régime, le programme d'un contrôle plus serré de l'opinion et d'une propagande d'État plus affirmée (13) se fait jour. Mais c'est, très clairement, entre 1940 et 1944 que les sources de l'historien se modifient : l'opinion est abordée de manière beaucoup plus systématique au travers des rapports de police, des rapports préfectoraux, et du « gisement que représentent les interceptions postales, téléphoniques et télégraphiques » ; des lettres, des conversations sont captées par des services administratifs, triées, exploitées selon des grilles thématiques d'interprétation, recopiées, comptabilisées et classées. Et ce qui frappe le lecteur, plus que les tentatives fragiles de généralisation de fragments hétérogènes en composantes d'un état d'esprit global

(13) D. GEORGAKAKIS, *La République contre la propagande. Aux origines perdues de la communication d'État en France, 1917-1940*, Paris, Economica, 2004.

des Français sous l'occupation, c'est le changement de régime de l'opinion qui caractérise la période.

Cette variation du régime de l'opinion et, pour aller vite, ce renforcement du pôle bureaucratique répressif face au pôle représentatif partisan et syndical sont souvent remarquables dans l'édification de régimes autoritaires ou totalitaires. Ce qui peut étonner là encore, ce sont la densité et l'instabilité des régimes de l'opinion en vigueur : en effet, l'opinion publique est érigée en acteur de poids par la plupart des dirigeants non démocratiques au sens où les populations se voient appelées régulièrement à manifester leur consentement, moins sous les formes électorales que sous celles de grandes manifestations spectaculaires (rassemblements, festivités, défilés) mettant en scène la puissance des nouveaux chefs et le soutien populaire dont ils bénéficient. Ce souci de l'opinion se lit d'une autre façon, dans le lancement de politiques de contrôle et de surveillance d'un volant élargi d'activités sociales que des technologies nouvelles et des bureaucraties renforcées organisent. La mise au jour d'une opinion épiée, scrutée au travers de dispositifs technologiques et sociaux sans précédent, catégorisée selon des clivages nouveaux, politisée dans des cadres inédits, à la fois magnifiée dans son adhésion mise en scène et étroitement orientée, surveillée par des politiques propagandistes et répressives rappelle là encore l'intérêt d'aller travailler du côté de la « fabrique » du consentement ou de la résistance populaire. Les travaux sur le totalitarisme ont longtemps accentué ce mouvement en réduisant le rôle de la population à celui d'une entité collective tout entière domestiquée, applaudissant les discours des chefs, sous contrôle d'une propagande omniprésente réputée toute puissante ; seule la résistance de quelques-uns ou de quelques groupes rompait avec cette apathie ou avec ce consentement postulés. Les travaux sociologiques sur les rapports des citoyens « ordinaires » à la politique invitaient déjà à rester méfiants sur les conditions d'une éventuelle sensibilisation massive des individus à l'ensemble des enjeux qui mobilisent les acteurs de la compétition. Aujourd'hui, de nombreux travaux d'historiens ont très largement complexifié une version simpliste du totalitarisme, montrant que l'exaltation de l'idéologie par les dirigeants et l'expansion d'une police de l'opinion ne signifiaient pas que les individus devenaient nécessairement soit des croyants fascinés soit des résistants acharnés ; bien plus, l'indifférence, l'ignorance ou le conformisme peuvent être produits et entretenus dans des politiques spécifiques et constitués de fait en acceptations du régime. Kershaw montre par exemple combien la politique antisémite du régime nazi s'est appuyée sur une indifférence de larges segments de la population, indifférence que les dirigeants ont appris en quelque sorte à gérer et à entretenir en utilisant, à partir du milieu des années 1930, les ressources du secret et du respect apparent de certaines procédures. Enfin, on l'a vu, cette tentative de contrôle de l'opinion par l'appareil dirigeant se heurte à l'extrême insaisissabilité des conduites, à la labilité des sentiments, à la diversité et à la dispersion des expériences sociales que les « opérateurs » d'opinion publique traditionnels qu'étaient les églises, les syndicats et les partis ne peuvent plus rassembler et traduire. Comment comparer cette opinion construite par les appareils de l'État, mise en œuvre par des fonctionnaires nombreux et spécialisées, objectivée dans des textes de loi répressifs, dans des catégories instables

mais décrivant très précisément toute une nouvelle criminalité politique, aux opinions constituées dans les régimes précédents sous de tout autres formes, beaucoup plus localisées, éparses, politisées durant quelques temps forts de la vie démocratique – conjonctures électorales, défilés de rues, festivités traditionnelles ou troubles sociaux ?

Les changements de régime, les crises politiques, ou les ruptures démocratiques n'épuisent pas la diversité des modes de construction de l'opinion. Loïc Blondiaux a montré comment aux États-Unis dans les années 1930 et en France dans les années 1950 s'est opéré le passage d'un paradigme indiciaire de l'opinion fondé sur des outils et des modes d'interprétation multiples (cartes électorales, éditoriaux de journaux, conversations, rapports de police) à un paradigme statistique de l'opinion fondé sur la technologie des sondages. C'est bien le régime de l'opinion, c'est-à-dire son expression, sa consistance, ses interprètes et ses usages, qui se trouve bouleversé dans ce passage. L'opinion telle que la constituent les sondages renvoie à une construction de la science et de la société qui permet, sur un territoire national, la mise en équivalence et le traitement statistique de réponses individuelles aux questions posées par les instituts (14). Le caractère éminemment social et historique de ce mode de constitution de l'opinion est révélé de manière spectaculaire par l'échec des tentatives d'importation du dispositif américain dans la France de la fin des années 1930 jusqu'à celle des années 1950 (15). C'est que cette opinion sondagière n'intéresse alors pas grand monde : elle n'intéresse pas les parlementaires qui se soucient peu d'avoir un aperçu de l'opinion à partir d'un échantillon représentatif national et entendent davantage approfondir les liens qu'ils ont tissés dans leur circonscription ; elle n'intéresse pas les journalistes politiques occupés à décrypter avant tout des jeux parlementaires bien plus mystérieux et décisifs que ne l'est cette opinion dont l'expression est prise en charge par des groupements collectifs, partisans, syndicaux agissant dans des lieux relativement clos et préservés d'intrusion extérieure. De fait, c'est la vie parlementaire sous la IV^e République, avec ses négociations de couloir, ses votes de courtoisie ou ses hypothèques à lever, qui suscite l'investigation et le décryptage. Rien d'étonnant dans ce type de configuration à ce que les sondages d'opinion n'apparaissent pas comme une innovation prioritaire. Les éditoriaux des grands journaux, les rapports préfectoraux, le courrier, les conversations, les contacts avec des leaders d'opinion, les permanences locales, les visites en province et les bains de foule, tout cet arsenal d'approche de l'opinion publique est très largement mobilisé, apprivoisé et sans doute relativement maîtrisé par les hommes politiques de la IV^e République ; il leur suffit apparemment pour s'informer, s'orienter et durer dans la carrière. Et si des sondages sont publiés dans quelques magazines (on pense à *L'Express*) qui entendent faire valoir une modernité « à l'américaine » et s'ils semblent étayer les campagnes de quelques leaders atypiques, peu soutenus dans les rangs du Palais Bourbon, comme Pierre Mendès France, leurs résultats ne sont guère

(14) Cf. pour l'Allemagne C. CONRAD, « Observer les consommateurs. Études de marché et histoire de la consommation en Allemagne, des années 1930 aux années 1960 », *Le Mouvement Social*, janvier-mars 2004, p. 17-39.

(15) *La fabrique de l'opinion...*, op. cit., p. 487-517. Cf. également J. ANTOINE, *Histoire des sondages*, Paris, Odile Jacob, 2005.

repris dans un espace public élargi et les commandes restent rares. Or tout change au cours des trois années qui vont suivre le retour du général de Gaulle au pouvoir : alors que les jeux parlementaires perdent de leur complexité et d'ailleurs de leur intérêt tant la vie politique semble se jouer hors des murs de l'Assemblée nationale, le comportement des électeurs devient une énigme en même temps que le mode d'existence de l'opinion se « densifie », se « nationalise », se centralise autour de la figure gaullienne, s'objective dans des nouveaux rapports de force politiques que nourrissent des appels à voter multipliés (référendums, élections). Dans cette configuration, les enquêtes d'opinion deviennent des éléments mobilisables, susceptibles de rendre de nouveau prévisible sinon compréhensible un jeu politique chamboulé. Privé d'appuis parlementaires solides jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie, le général de Gaulle convoque largement cette opinion, la met en scène, la fait agir sans le filtre parlementaire. Très vite, les 80 % de Oui au référendum de septembre et les résultats électoraux des législatives de 1958 contraignent ainsi les hommes politiques à modifier leurs calculs et leurs anticipations et à comprendre le nouvel esprit public. En aucun cas, ce mode d'existence nouveau de l'opinion ne peut faire preuve de l'impopularité du régime précédent ; en aucun cas, il ne signifie que la IV^e République était abandonnée par l'opinion publique ; il marque simplement une manière bouleversée sinon inédite de la constituer, de l'objectiver et de l'utiliser.

Le poids de l'opinion publique

On voudrait terminer par une réflexion autour de la question du poids de l'opinion dans les régimes de masse : on sait que les gouvernants et sans doute beaucoup des interprètes du jeu politique font de l'opinion publique, de son soutien ou de son indifférence, une des raisons de la survie ou de la crise des régimes. Il existe une sorte d'impensé démocratique selon lequel les croyances légitimantes des dominés, leurs valeurs et leurs affects, leurs dispositions constituées durant le temps de leur socialisation vis-à-vis des gouvernants ou des institutions, forment un des ressorts décisifs de la légitimité. Ce que Michel Dobry appelle un paradigme vertical de la légitimation qui fait du consentement des gouvernés une condition de la survie des gouvernants gagne, ainsi qu'il le suggère, à être considérablement relativisé (16) : on sait que les situations d'effondrement politique ont sans doute plus à voir avec la défection de secteurs stratégiques de l'État (armée, police, etc.) qu'avec une quelconque lassitude ou hostilité de l'opinion ; le pire étant pour notre propos cette tendance de nombreux travaux de sciences sociales à projeter la fin de l'histoire (crise de régime, défaite électorale, etc.) sur un état de l'opinion censé en être à l'origine.

Dans un questionnaire particulier qui touchait à la chute de la IV^e République et à l'instauration de la V^e République, on a ainsi rencontré toute une série de textes qui allaient de prises de positions politiques jusqu'à des travaux d'historiens ou de

(16) M. DOBRY, « Valeurs, croyances et transactions collusives. Notes pour une réorientation de l'analyse de la légitimation des systèmes démocratiques », in J. SANTISO (dir.), *À la recherche de la démocratie. Mélanges offerts à Guy Hermet*, Paris, Karthala, 2002.

juristes s'accordant de fait pour constituer l'indifférence ou l'hostilité de l'opinion au régime comme l'une des raisons fondamentales de son écroulement, quelle que soit par ailleurs l'évaluation que l'on pouvait faire du rôle des gaullistes, de l'armée ou des mouvements algérois (17). Véritable lieu commun explicatif, cette explication de la chute par la désaffection de l'opinion pouvait rejoindre une thèse gaulliste du « suicide » ou de l'euthanasie d'un régime peuplé d'élites impuissantes et que la crise algérienne pourra cueillir comme un fruit mûr sans résistance aucune. En allant y voir de près, on pouvait contester un par un les indicateurs de cette distance supposée des citoyens à leur régime (peu d'abstention, stabilité des votes pour les partis et les hommes en place, rares indicateurs de popularité disponibles mais ceux qui le sont ne révèlent aucun naufrage des dirigeants du régime, manifestation de défense à la République de la fin du mois de mai plombée par certains dirigeants de la SFIO occupés à négocier leur ralliement parlementaire au général de Gaulle davantage que par une improuvable lassitude de l'opinion ou par un proto-enthousiasme gaullien qu'aucun sondage préalable n'est d'ailleurs venu confirmer...) et montrer que dans l'affaire, le moteur ne se situe ni dans l'hostilité ni d'ailleurs le soutien de l'opinion à ses gouvernants mais dans la défection ou l'attentisme des groupes stratégiques de l'État (armée, police, préfet). Après coup seulement, des groupes mobilisés ralliaient le régime et contribuaient à en consolider l'établissement, tandis qu'une nouvelle opinion publique, telle que pouvaient l'objectiver les indicateurs jugés pertinents qu'étaient les référendums ou les premiers sondages d'opinion, était jugée au principe du nouveau régime alors même qu'elle en était à tout point de vue le produit.

L'opinion publique n'existe pas, disait Bourdieu au début des années 1970 ; aujourd'hui, elle a acquis un tel degré d'objectivation du fait notamment de la réussite sociale et politique des sondages que la formule risque de devenir sans doute plus inaudible que stimulante. Sauf à la penser comme une invitation à écarter les sciences sociales des questions propres à l'univers politique sur le seul contenu de l'opinion ; sauf à la voir comme un appel à continuer la recherche sur les modalités historiques de sa consistance, sur les transformations de son régime d'existence, sur les outils qui contribuent à son objectivation ; sauf enfin à la prolonger par une interrogation sur les causalités implicites qui en font un acteur tout puissant, indépendant, aux sources de la légitimité ou de la délégitimation des autorités politiques, quand la structuration et l'autonomisation de l'univers politique montrent que le recours incessant à l'opinion publique n'épuise en rien la question de son influence.

(17) B. GAÏTI, « Le rôle de l'opinion dans les processus de délégitimation ou la quête de l'impopularité des régimes déchus », in J. LAGROYE (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003.